

Élections Québec 2026 : cinq engagements pour améliorer l'accessibilité des personnes vivant avec la sensibilité chimique multiple (SCM)

Mémoire électoral de l'Association pour la santé environnementale du Québec (ASEQ-EHAQ)

Objet. Inviter les formations politiques québécoises à prendre des engagements concrets, mesurables et non partisans afin que les personnes vivant avec la SCM puissent accéder aux soins de santé, au logement, à l'emploi, aux services publics et aux espaces collectifs sans barrières évitables liées aux expositions chimiques.

Pourquoi agir maintenant

- La SCM est une réalité de handicap et d'accessibilité qui touche la capacité de nombreuses personnes à utiliser des milieux ordinaires lorsque des fragrances, produits de nettoyage, matériaux ou autres sources chimiques provoquent des symptômes.
- Les barrières ne se limitent pas à un seul secteur : ils peuvent se cumuler dans les soins de santé, le logement, le travail, les transports, les services gouvernementaux et la participation citoyenne.
- Les travaux récents d'ASEQ-EHAQ sur l'accès aux soins, les refus d'accommodement, les politiques sans fragrance, la qualité de l'air intérieur et les impacts socioéconomiques offrent maintenant une base solide pour passer de la reconnaissance du problème à l'action.
- L'approche proposée est double : prévenir les expositions évitables et assurer l'accommodement et l'accès des personnes déjà touchées.

Les cinq engagements demandés

1. Un plan d'action québécois sur la SCM et l'accessibilité

S'engager à élaborer, avec les personnes ayant une expérience vécue de la SCM et les organismes qui les représentent, un plan d'action interministériel couvrant notamment la santé, le logement, l'emploi, l'éducation, les services publics et l'accessibilité.

2. Des soins de santé accessibles

Mettre en place des mesures pour éliminer les risques à la source, des protocoles d'accommodement, des mécanismes de demande préalable d'accommodement et de la formation afin que les personnes vivant avec la SCM puissent recevoir des soins sans expositions évitables.

3. Du logement accessible, sain et abordable

Reconnaître les besoins d'accessibilité liés à la SCM dans les politiques de logement; soutenir les pratiques de construction, rénovation et entretien à faibles émissions; et appuyer des projets de démonstration de logements abordables conçus pour répondre à ces besoins.

4. Des milieux intérieurs plus accessibles par la réduction à la source

Intégrer aux bâtiments gouvernementaux et institutions financées par l'État des pratiques d'approvisionnement et d'entretien favorisant des produits sans fragrance, à plus faibles émissions/COV et les moins toxiques, ainsi que des politiques et procédures de contrôle à la source.

5. Des données, de la recherche, de la formation et une inclusion socioéconomique

Améliorer la surveillance et les données québécoises sur la SCM, soutenir la recherche et la formation professionnelle, renforcer l'accommodement en emploi et inclure explicitement la SCM dans les initiatives pertinentes en matière de handicap et d'accessibilité.

Une demande centrale

Si votre parti forme le prochain gouvernement, vous engagez-vous à travailler avec ASEQ-EHAQ et des personnes vivant avec la SCM afin d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action québécois portant sur l'accès aux soins, le logement accessible, la qualité des milieux intérieurs, l'emploi et la pleine participation à la société?

Principes de la démarche

- La même demande est transmise aux principales formations politiques.
- ASEQ-EHAQ ne recommande aucun parti et ne donne aucune consigne de vote.
- Les réponses seront présentées de façon uniforme et transparente, sans classement partisan.
- Les engagements pris pendant la campagne seront conservés afin d'assurer un suivi après l'élection.

Repères électoraux

La période électorale a commencé le 27 août 2026. La date limite de candidature est le 17 septembre à 14 h; le vote par anticipation aura lieu les 27 et 28 septembre; le scrutin général aura lieu le 5 octobre 2026.
Source : Élections Québec.

Note de conformité

ASEQ-EHAQ est un tiers au sens des règles électorales. Pendant la période électorale, toute activité publique, production ou diffusion comportant des coûts doit être vérifiée au regard des règles d'Élections Québec sur les dépenses électorales des tiers. Les communications gratuites ou à coût pratiquement nul peuvent être permises, mais la conformité doit être confirmée avant toute dépense.

Dossier de preuves à joindre ou à lier

- [Données de Statistique Canada](#) sur la prévalence de la SCM et les caractéristiques démographiques.
- [Recherche ASEQ-EHAQ sur l'accès aux soins de santé](#) pour les adultes atteints de la SCM
- [Recherche sur les politiques sans fragrance](#) et leur mise en œuvre.
- [Travaux sur la qualité de l'air intérieur](#), les COV et la réduction à la source.
- [Rapport sur les impacts socioéconomiques](#) de la SCM au Canada.
- [Rapport sur le logement accessible pour les personnes vivant avec la SCM.](#)